

Financement
Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
EVOLUVAEPROJET Casenave Thierry 06.78.66.03.65 evoluvaeprojet@gmail.com
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
La formation au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) est accessible à toute personne souhaitant travailler dans le secteur de la petite enfance, sans condition de diplôme préalable. Cependant, certaines conditions sont à prendre en compte : Niveau scolaire conseillé : un niveau de fin de 3e est recommandé pour suivre la formation dans de bonnes conditions, notamment pour les épreuves générales (français, mathématiques, sciences). Vaccinations obligatoires : pour effectuer les périodes de stage en structures d'accueil de jeunes enfants, le carnet de vaccination doit être à jour. Stage obligatoire : pour les candidats scolaires ou en formation professionnelle, un minimum de 14 semaines de stage (soit 448 heures) est obligatoire pour se présenter à l'examen en forme progressive. Conditions d'examen : les candidats peuvent passer l'examen en candidat libre, scolaire, en apprentissage ou en formation continue. La modalité d'inscription dépend de leur statut (individuel, centre de formation, CFA...). Aucune expérience professionnelle préalable n'est requise, mais un projet motivé dans la petite enfance est fortement conseillé pour réussir la formation et les stages.
Prérequis pédagogiques :
Aucun diplôme n'est exigé pour intégrer la formation au CAP AEPE. Toutefois, pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est recommandé d'avoir : Un niveau de compréhension du français suffisant, à l'oral comme à l'écrit, afin de suivre les cours, comprendre les consignes et rédiger les épreuves. Une bonne capacité d'expression écrite et orale, nécessaire pour communiquer avec les enfants, les familles et les professionnels. Des bases en mathématiques et sciences, utiles pour les épreuves générales et pour comprendre les notions liées à l'alimentation, l'hygiène ou la sécurité. Une motivation réelle pour travailler auprès des jeunes enfants, de la patience, de l'empathie et un bon sens de l'organisation. Ces compétences peuvent être consolidées tout au long de la formation grâce à des modules de remise à niveau si besoin.
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

La formation au CAP AEPE vise à préparer les apprenants aux compétences professionnelles requises pour exercer des activités d'accueil et de garde des jeunes enfants, de la naissance à 6 ans, dans le respect de leur bien-être, de leur sécurité, de leur développement et de leur autonomie. Elle a pour objectif principal de permettre à chaque candidat d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réussite de l'examen du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, diplôme d'État de niveau 3 (anciennement V), reconnu dans le secteur de la petite enfance. Les objectifs spécifiques de la formation sont les suivants : Comprendre le développement global de l'enfant : connaître les étapes clés de la croissance physique, affective, sociale et cognitive de l'enfant, afin d'adapter les pratiques d'accompagnement au rythme et aux besoins individuels. Assurer les soins quotidiens : apprendre à réaliser les gestes professionnels relatifs à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil et la sécurité de l'enfant, en respectant les protocoles en vigueur. Participer à l'éveil et à la socialisation : savoir mettre en place des activités éducatives, ludiques et créatives favorisant l'autonomie, la communication et l'insertion de l'enfant dans un collectif. Communiquer et travailler en équipe : développer les compétences relationnelles nécessaires pour collaborer efficacement avec les familles, les collègues et les autres professionnels de la petite enfance. Maîtriser les techniques professionnelles : acquérir les gestes et les attitudes professionnelles adaptés aux différents contextes d'accueil (crèche, école maternelle, domicile, assistante maternelle, etc.). La formation prépare également aux trois blocs de compétences du CAP AEPE : Accompagner le développement du jeune enfant (EP1) Exercer son activité en accueil collectif (EP2) Exercer son activité en accueil individuel (EP3) Enfin, la formation comprend un accompagnement à la constitution du dossier professionnel, à la préparation des épreuves orales et écrites, ainsi qu'une aide à la recherche de stages ou d'alternance, favorisant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (concours d'ATSEM, auxiliaire de puériculture, etc.).

...

Contenu et modalités d'organisation

Programme / Contenu de la formation CAP AEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance La formation CAP AEPE s'articule autour de deux grands axes : les enseignements professionnels et les enseignements généraux (pour les candidats non dispensés). Elle prépare aux trois blocs de compétences du référentiel officiel, tout en intégrant des modules complémentaires pour renforcer l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires à l'exercice du métier. 1. Enseignements professionnels Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant (EP1) Les besoins fondamentaux de l'enfant (hygiène, alimentation, sommeil, sécurité) Le développement global de l'enfant (physique, affectif, social, cognitif) Les troubles du développement, la prévention et l'accompagnement Les rythmes et repères de l'enfant L'observation et la posture professionnelle adaptée La relation bienveillante et sécurisante avec l'enfant Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif (EP2) L'environnement professionnel : crèche, halte-garderie, école maternelle, jardin d'enfants Les projets d'établissement et éducatifs Les activités d'éveil collectif : motricité, langage, musique, expression artistique Les techniques d'entretien des locaux et du matériel La sécurité et l'application des protocoles sanitaires Le travail en équipe pluridisciplinaire Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel (EP3) Le cadre réglementaire de l'accueil à domicile (assistante maternelle ou garde d'enfants) L'aménagement de l'espace de vie La relation avec les parents et la communication bienveillante L'organisation du quotidien (repas, sieste, sorties...) La gestion des situations d'urgence au domicile L'autonomie professionnelle et l'éthique 2. Modules transversaux et préparation à l'examen Méthodologie de l'écrit et de l'oral Constitution du dossier professionnel Préparation aux épreuves pratiques : mises en situation, jeux de rôle Entraînement aux épreuves écrites et orales officielles Ateliers pratiques (activités manuelles, cuisine, soins, etc.) 3. Enseignements généraux (pour les candidats non dispensés) Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique (EG1) ? Compréhension de textes, expression écrite et orale,

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

CAP accompagnant éducatif petite enfance - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Après l'obtention du CAP AEPE, plusieurs évolutions sont possibles : intégrer directement le monde professionnel en crèche, école maternelle ou à domicile, ou poursuivre vers des concours (ATSEM, auxiliaire de puériculture), un Bac Pro ASSP ou un diplôme d'État dans le secteur social et médico-social.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00598641	du 08/09/2025 au 01/07/2026	Oloron- Sainte-Marie (64)	EVOLUVAEPROJET		Non éligible	